



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

CINQUANTE-HUITIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

A58/DIV/5
31 mai 2005

Décisions et liste des résolutions

I. DECISIONS

WHA58(1) Composition de la Commission de Vérification des Pouvoirs

La Cinquante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé a nommé une Commission de Vérification des Pouvoirs comprenant les délégués des Etats Membres suivants : Algérie, Bénin, Bhoutan, Honduras, Kiribati, Maroc, Pérou, République tchèque, Serbie-et-Monténégro, Slovaquie, Tchad et Yémen.

(Première séance plénière, 16 mai 2005)

WHA58(2) Composition de la Commission des Désignations

La Cinquante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé a élu une Commission des Désignations comprenant les délégués des Etats Membres suivants : Bahamas, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Cameroun, Chine, Comores, Emirats arabes unis, Fédération de Russie, France, Gambie, Guatemala, Guyana, Inde, Koweït, Lituanie, Palaos, Paraguay, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Seychelles, Timor-Leste, Togo, Turquie, Viet Nam, et M. Muhammad Nasir Khan, Pakistan (membre de droit).

(Première séance plénière, 16 mai 2005)

WHA58(3) Election du président et des vice-présidents de la Cinquante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé

La Cinquante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé, après examen des recommandations de la Commission des Désignations, a élu :

Président : Mme E. Salgado (Espagne)

Vice-Présidents : M. S. Meky (Erythrée), Dr M. Fernández Galeano (Uruguay), Dr M. Fikri (Emirats arabes unis), Professeur Suchai Charoenratana (Thaïlande), Mme A. King (Nouvelle-Zélande).

(Première séance plénière, 16 mai 2005)

WHA58(4) Election du bureau des commissions principales

La Cinquante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé, après examen des recommandations de la Commission des Désignations, a élu Présidents des commissions principales :

Commission A : Dr B. Sadrizadeh (République islamique d'Iran)

Commission B : Dr J. Walcott (Barbade).

(Première séance plénière, 16 mai 2005)

Les commissions principales ont ultérieurement élu Vice-Présidents et Rapporteurs :

Commission A : Vice-Présidents, Dr H. Ntaba (Malawi) et
Pehin Dato Abu Bakar Apong (Brunei Darussalam)

Rapporteur, Dr R. Busuttil (Malte)

Commission B : Vice-Présidents, Professeur J. Pereira Miguel (Portugal) et
Dr M. A. Rahman Khan (Bangladesh)

Rapporteur, M. Yee Ping Yi (Singapour).

(Premières séances des Commissions A et B, 17 et 19 mai 2005)

WHA58(5) Constitution du Bureau de l'Assemblée

La Cinquante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé, après examen des recommandations de la Commission des Désignations, a élu les délégués des 17 pays suivants pour faire partie du Bureau de l'Assemblée : Bhoutan, Brésil, Chine, Congo, Cuba, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, Fédération de Russie, France, Guinée équatoriale, Lettonie, Liban, Luxembourg, Malawi, Mongolie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Zimbabwe.

(Première séance plénière, 16 mai 2005)

WHA58(6) Adoption de l'ordre du jour

La Cinquante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé a adopté l'ordre du jour provisoire établi par le Conseil exécutif à sa cent quinzième session, après avoir supprimé un point et un point subsidiaire, et avoir ajouté un point supplémentaire.

(Deuxième séance plénière, 16 mai 2005)

WHA58(7) Vérification des pouvoirs

La Cinquante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé a reconnu la validité des pouvoirs présentés par les délégations des Etats Membres suivants : Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunei Darussalam,¹ Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti,¹ Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Erythrée, Espagne, Estonie, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, Ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana,¹ Grèce, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Cook, Iles Marshall, Iles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq,¹ Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Kiribati, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Libéria, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Micronésie (Etats fédérés de), Monaco, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nauru, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Palaos, Panama,¹ Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay,¹ Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République de Corée, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République de Moldova,¹ République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie-et-Monténégro, Seychelles, Sierra Leone,¹ Singapour, Slovaquie, Slovénie, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Swaziland, Tadjikistan, Tchad, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Tonga, Tunisie, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Uruguay,¹ Vanuatu, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie et Zimbabwe.

(Cinquième et huitième séances plénières, 18 et 23 mai 2005)

WHA58(8) Election de Membres habilités à désigner une personne devant faire partie du Conseil exécutif

La Cinquante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé, ayant examiné les recommandations du Bureau de l'Assemblée, a élu les Etats suivants comme Membres habilités à désigner une personne devant faire partie du Conseil exécutif : Azerbaïdjan, Bhoutan, Iraq, Japon, Libéria, Madagascar, Mexique, Namibie, Portugal et Rwanda.

(Septième séance plénière, 20 mai 2005)

¹ Siégeant à l'Assemblée de la Santé à titre provisoire en attendant l'arrivée des pouvoirs officiels.

WHA58(9) Caisse commune des Pensions du Personnel des Nations Unies : nomination de représentants au Comité des Pensions du Personnel de l'OMS

La Cinquante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé a nommé Mme R. Veerapen, délégué de Maurice, membre du Comité des Pensions du Personnel de l'OMS, et Mme C. Patterson, déléguée de l'Australie, membre suppléant du Comité, l'une et l'autre pour une période de trois ans, c'est-à-dire jusqu'en mai 2008.

(Huitième séance plénière, 23 mai 2005)

WHA58(10) Choix du pays où se tiendra la Cinquante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé

La Cinquante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé, vu les dispositions de l'article 14 de la Constitution, a décidé que la Cinquante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé se tiendrait en Suisse.

(Neuvième séance plénière, 25 mai 2005)

WHA58(11) Rapports du Conseil exécutif sur ses cent quatorzième et cent quinzième sessions

La Cinquante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé, ayant examiné les rapports du Conseil exécutif sur ses cent quatorzième et cent quinzième sessions,¹ a pris note des rapports, a félicité le Conseil du travail qu'il avait accompli et a exprimé sa satisfaction du dévouement avec lequel il s'était acquitté des tâches qui lui avaient été confiées.

(Dixième séance plénière, 25 mai 2005)

II. RESOLUTIONS

- WHA58.1 Interventions sanitaires en cas de crise et de catastrophe, l'accent portant plus spécialement sur le séisme et le tsunami du 26 décembre 2004
- WHA58.2 Lutte antipaludique
- WHA58.3 Révision du Règlement sanitaire international
- WHA58.4 Résolution portant ouverture de crédits pour l'exercice 2006-2007

¹ Document A58/2.

- WHA58.5 Pandémie de grippe : renforcer la préparation et l'action
- WHA58.6 Situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé
- WHA58.7 Membres redevables d'arriérés de contributions dans une mesure qui justifierait l'application de l'article 7 de la Constitution
- WHA58.8 Arriérés de contributions : Géorgie
- WHA58.9 Arriérés de contributions : Iraq
- WHA58.10 Arriérés de contributions : République de Moldova
- WHA58.11 Arriérés de contributions : Tadjikistan
- WHA58.12 Traitements du personnel hors classes et du Directeur général
- WHA58.13 Sécurité transfusionnelle : proposition d'instituer une journée mondiale du don de sang
- WHA58.14 Financement durable de la prévention et de la lutte antituberculeuses
- WHA58.15 Projet de stratégie mondiale de vaccination
- WHA58.16 Vieillir en restant actif et en bonne santé : renforcement de l'action
- WHA58.17 Migrations internationales des personnels de santé : un défi pour les systèmes de santé des pays en développement
- WHA58.18 Rapport financier intérimaire non vérifié sur les comptes de l'OMS pour 2004
- WHA58.19 Contributions pour l'exercice 2006-2007
- WHA58.20 Amendements au Règlement financier et aux Règles de Gestion financière
- WHA58.21 Fonds immobilier
- WHA58.22 Prévention et lutte anticancéreuses
- WHA58.23 Incapacités, prévention, traitement et réadaptation compris
- WHA58.24 Eliminer durablement les troubles dus à une carence en iode
- WHA58.25 Processus de réforme des Nations Unies et rôle de l'OMS dans l'harmonisation des activités opérationnelles de développement dans les pays
- WHA58.26 Problèmes de santé publique provoqués par l'usage nocif de l'alcool

- WHA58.27 Améliorer l'endiguement de la résistance aux antimicrobiens
- WHA58.28 Cybersanté
- WHA58.29 Renforcement de la sécurité biologique en laboratoire
- WHA58.30 Accélérer la réalisation des objectifs de développement liés à la santé convenus sur le plan international, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire
- WHA58.31 Vers une couverture universelle des soins aux mères, aux nouveau-nés et aux enfants
- WHA58.32 La nutrition chez le nourrisson et le jeune enfant
- WHA58.33 Financement durable de la santé, couverture universelle et systèmes de sécurité sociale
- WHA58.34 Sommet ministériel sur la recherche en santé

= = =